

Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard MRC de Bécancour Province de Québec

Avis de motion

Monsieur Pierre Carignan donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

- Règlement # 2021-04-05 modifiant le règlement sur les dérogations mineures # 2014-11

Le règlement vise à énumérer les exceptions à l'obtention d'une dérogation mineure.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 219, rue principale durant les heures d'ouverture régulières et sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : https://steccciledelevrard.com/

Donné à Sainte-Cécile-de-Lévrard, le 14 avril 2021.

Amélie Hardy Demers,

Directrice générale et secrétaire-trésorière